

Des questions sans réponses !



Un secteur sinistré !

Après l'effondrement de la bulle spéculative autour de la nouvelle économie, l'industrie high-tech connaît de graves difficultés. La planche de salut aux US vient des commandes publiques (20 à 25 % du CA d'Oracle provient du gouvernement).

En Europe, la situation est identique. Pour les grandes sociétés, la priorité est au désendettement et à l'effacement des survaleurs (achats d'entreprises payées trop chères). Les investissements sont stoppés et les coûts sont comprimés. La politique de France Telecom est une illustration parfaite de cette tendance.

Pour le secteur IT, l'arrêt des investissements signifie une réduction drastique de l'activité en ingénierie. La réduction des coûts signifie la diminution drastique de la sous-traitance, la révision des contrats à la baisse pour l'infogérance.

En octobre 2002, le SYNTEC (le syndicat patronal du secteur) annonçait une décroissance de 5% du volume d'activité 2002. Il semble que ce soit plus.

Des contacts que nous avons dans le secteur, il ressort que la situation de sous-activité que nous connaissons est identique dans les principales SSII.

A la « destruction de valeur » va-t-on ajouter « la destruction des moyens de production ». De ce point de vue, il est nécessaire de remettre en perspective le discours de nos patrons. En 2001, le SYNTEC se répandait dans la presse en expliquant qu'il existait une pénurie d'informaticiens et réclamait des mesures d'urgence.

Aujourd'hui, on nous explique que du fait de la structure démographique, nous allons connaître une pénurie de compétences. Sans aborder le côté humain, d'un strict point de vue économique, il y a urgence à trouver d'autres solutions pour maintenir les capacités de production (en l'occurrence la matière grise), à ne pas la considérer comme une stricte variable d'ajustement.

A l'issue de la call conférence du 20 mars, nous devons nous interroger sur le réel message de la direction.

Nous réclamons depuis de nombreuses années de pouvoir travailler correctement, nous prenons acte de cette réorganisation. Nous devons l'avouer nous ne portons qu'un intérêt limité au nombre de cases de l'organigramme et au jeu de chaises musicales.

Le 16 juin 2002, nous écrivions : « *La question du devenir de toute l'entreprise, la question du devenir de tous les salariés qu'ils soient SGS ou SNS reste posée dans les semaines et les mois à venir.* ». Cette question est plus que jamais d'actualité.

A nos yeux, l'élément le plus important est la version définitive du business plan. En novembre, la proposition de CA se situait à 105,7 M€, le 28 janvier autour de 100 et aujourd'hui à 93 M€ soit le même niveau qu'en 2002.

Nous pouvons comprendre les difficultés de la situation mais... Nous découvrons que 15 M€ manquent en 2003 avec Schlumberger. Nous avons enregistré la perte du contrat Messier, la réduction des contrats France Telecom, les difficultés de Technical Consulting. Mais cette situation était prévisible dès fin janvier. Alors, pourquoi une telle réduction de voilure en l'espace de 6 semaines ?

Le second point à noter, dans la lignée des déclarations worldwide de janvier, est le passage de la marge brute de 11 à 16 % soit 5 % (4,5 M€) d'économies dans un contexte de stabilité du chiffre d'affaires et de gain de contrats avec de faibles marges (cf. article un secteur sinistré).

Selon les informations fournies au CE de fin janvier, le transfert des mainframes d'Italie en Angleterre devrait permettre de réaliser une économie de 2 M€ en année pleine. Le compte n'y est pas !

A l'ordre du jour du CE du 25 mars figurent des points sur le plan d'action pour les équipes Messier, la politique de gestion prévisionnelle des emplois. Par rapport à cette inflexion de la politique de l'entreprise, c'est l'ensemble de celle-ci qui doit être abordée.

Le dernier point que nous voulons soulever concerne le projet de transfert du département Applications à FBS, il soulève la question de la viabilité de la société (ce département a dans le passé contribué positivement et significativement aux résultats de la société), à cela s'ajoute les sujets effleurés sur les datacenter, la réflexion globale sur GSD. Ces sujets devront être traités sur le fond dans les semaines qui viennent.

Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins et des demi-réponses ne sont plus suffisantes !

Sema Global Services (SGS) existe toujours en tant qu'entité légale mais n'a plus d'existence en tant qu'entité économique autonome. Depuis la création de NIS en mai 2002, ce qui n'était qu'un sigle sur une note de service est devenu une communauté de travail, une communauté de destin. Nous prenons acte, aujourd'hui, de cette réalité d'où la nomination d'un délégué syndical NIS, une nouvelle version de ce bulletin, un nouvel habillage de notre site web.

NIS, une communauté de travail

NIS c'est : un patron commun, une direction commerciale commune, une direction financière commune, une direction du personnel commune, certaines équipes regroupant des salariés SGS et Omnes.

NIS c'est aussi un budget unique, un plan de formation unique.

Pour assurer correctement la représentation des personnels, nous ne pouvons plus nous contenter de la représentation issue des formes légales c'est à dire issue de chacune des sociétés : SGS ou Omnes. A ce niveau, nous ne pouvons avoir accès qu'aux informations économiques liées à cette société. Quel est le sens de cette information ?

En l'absence de propositions de la direction, nous avons pris l'initiative de nommer un délégué syndical pour l'unité économique et sociale (UES) NIS.

Aujourd'hui, c'est à la direction de contester cette initiative. Si tel n'est pas le cas l'UES sera reconnue de facto. L'essentiel restera à faire, ce sera à tous les élus de travailler pour mettre en place l'ensemble des institutions représentatives du personnel.

Qu'est-ce qu'une UES

L'unité économique et sociale permet de reconnaître une collectivité de travail, au-delà des structures juridiques.

La notion d'unité économique et sociale (UES) a été créée par les juges, pour permettre à des salariés dépendant d'une direction commune, mais n'appartenant pas à la même entité juridique, de bénéficier d'une représentation salariale (DS, DP ou CE).

Retraites : Les organisations syndicales CGT, CGT-FO, UNSA, FSU décident d'une grande journée de mobilisation avec manifestations et arrêts de travail pour le **3 avril 2003**

Pour en savoir plus : <http://cgtslb.free.fr>

Vu d'ailleurs

« Nous pensons qu'il existe une meilleure option [que la guerre], qui implique des inspections de longue durée et approfondies. Mais, comme tout le monde en Amérique, nous pensons que la fenêtre est en train de se fermer. Mais si l'on en revient à un choix entre dire oui ou non à une invasion dépourvue de soutien international élargi, notre réponse est non. »

The New York Times

www.nytimes.com



Pressions ! Briser l'isolement.

Dans certains secteurs de SchlumbergerSema les responsables ne s'embarrassent pas de principes pour pousser les salariés à la porte : envoi en mission en province, mission sur des postes sans correspondance avec la qualification, proposition de mutation, etc.

En cas de refus du salarié on n'hésite pas à faire planer la menace de licenciement. Si vous êtes confrontés à une telle situation, contactez un représentant du personnel. Ensemble, les salariés et les élus peuvent empêcher certains managers de faire leur coup en douce.

Délégués syndicaux :

Francis GUISSARD : 01 46 14 53 25

Jack TOUPET : 01 46 14 56 94

Sur le web

<http://cgtslb.free.fr>

Nous contacter ou pour recevoir ce bulletin via mail

cgtslbs@free.fr

